



Compte-rendu de l'Assemblée Générale du GGRFB 4 décembre 2019 à 14h30 à Autun

Etaient présents : Julien Barnay, Jacques Gorlier, Bruno Moreau, Aurélien Poirel, Fabrice Alric et Clémence Schilling

1. Budget

Le budget 2019 est présenté par Bruno Moreau. Certaines dépenses sont encore en attente de paiement.

Le budget prévisionnel 2020 est présenté. Les frais d'audit interne sont revus à la hausse (1500€ prévus). Le tarif des cotisations 2020 reste inchangé, à savoir :

cotisant	Montant (€)
Bibracte EPCC	3 000,00
Ville d'Autun	1 500,00
Conseil Départemental de la Nièvre	1 500,00
Parc Naturel Régional du Morvan	500,00
Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne	500,00
Groupement Forestier pour la Sauvegarde des Feuillus du Morvan	500,00

2. Audit interne

L'audit interne de l'exercice 2019 n'a pas encore été réalisé. Clémence est missionnée pour réaliser cet audit et rédiger le rapport avant le 31 janvier 2020.

Il est envisagé de faire appel à une personne extérieure autre que Tristan Susse pour l'audit interne 2020. => ***Demander à Tristan Susse quel expert est susceptible de pouvoir le faire***
=> ***Demander à l'ONF mais pour les années suivantes (délai trop court pour 2020)***

3. Audit externe

Le rapport d'audit externe 2019 de SGS n'a pas encore été reçu. => ***Clémence relance Fabio Pesce***
L'audit 2020 sera à nouveau réalisé par Fabio Pesce.

Pour rappel, 2021 est l'année du renouvellement du certificat. Il faudra prévoir un appel d'offre auprès des différents organismes certificateurs (SGS, Bureau Veritas, Soil Association, Ecocert).

4. Projet de service écosystémique à Bibracte

3 actions pourraient faire l'objet d'une certification et d'un financement via la procédure FSC pour les services écosystémiques (SE) :

1. Restauration des caractéristiques naturelles de la forêt : A. Ripisylves, B. Plantations résineuses (non scolytées)
2. Restauration du couvert forestier : plantations (en plein ou enrichissement) dans les plantations d'épicéas scolytées
3. Conservation des caractéristiques naturelles de la forêt : A. Travaux favorisant la régénération naturelle du hêtre, B. Irrégularisation des peuplements

Seul le dernier point est envisageable pour 2020 (service écosystémique « biodiversité » et/ou « stockage de carbone »). FSC et WWF accompagnent Bibracte dans une démarche de projet pilote et rédigent dans un premier temps un document présentant le projet (appelé DCSE). C'est ce document qui sera audité par SGS en même temps que l'audit annuel du GGRFB (le surcoût éventuel sera pris en charge par Bibracte).

Le 1^{er} audit permettra de vérifier la méthode, le calendrier, ... du projet de SE (sur la théorie) et donc de lancer un éventuel financement. Un prochain audit validera l'effectivité du service et à partir de ce moment, la communication sera possible pour le financeur.

La recherche de financeur (entreprise locale, collectivité, agence de l'eau...) est faite en partie par FSC dans le cadre du projet pilote ; Bibracte et le GGRFB peuvent eux aussi démarcher leurs contacts (Conseil régional ?).

Les autres membres du GGRFB donnent à Bibracte un avis favorable à la poursuite du projet, sous réserve d'être à nouveau consultés avant la contractualisation avec le financeur.

International Paper a déjà fait certifier les services carbone et biodiversité (l'audit est passé), ils sont actuellement en recherche de financeurs.

Evrard de Turckheim a aussi un projet de SE en cours, en partenariat avec le PNR des Vosges du Nord, l'audit aura lieu la semaine prochaine.

5. Groupe de certifiés FSC 2019

Clémence a fait un retour aux autres membres du GGRFB sur le groupe de certifiés du 25-26 avril en Alsace.

6. Site internet du GGRFB

Rappel du compte-rendu de l'AG précédente (23 janvier 2019) :

Le site internet du GGRFB (<http://foretsresponsables.nievre.fr/>), porté par le CD58, n'a pas été mis à jour depuis 2015. D'après le référentiel FSC, certains documents doivent être obligatoirement accessibles en ligne :

- la déclaration d'engagement FSC (« motivation de la certification »)

- la procédure de résolution des conflits
 - les résumés des documents de gestion (purgés des données confidentielles)
 - les conclusions des audits externes
 - la liste à jour des forêts
- => **Chaque membre envoie le résumé de son/ses document(s) de gestion à Julien et met à jour le contact/texte de présentation de sa forêt,**
- => **Julien rassemble les autres documents et transmet le tout à Fabrice**
- => **Fabrice les publie sur le site internet et met à jour les contacts (rubrique « adhérents »)**

7. Questions diverses

Evènements / communication du GGRFB sur FSC

Le Groupe d'Histoire des Forêts Françaises a fait un voyage d'étude dans le Morvan les 26 et 27 septembre. Ils ont rencontré le GFSFM sur le terrain et le CD58 leur a reparlé de FSC lors d'une table ronde.

Le GFSFM a reçu le 27 septembre un groupe de propriétaires de Bourg en Bresse, constitués en ASA, sur la thématique de l'irrégularisation.

L'assemblée générale de Pro Silva France a eu lieu le 5 octobre en Morvan : les membres de l'association ont fait diverses visites au cours de la journée, notamment chez plusieurs membres du GGRFB.

Certification FSC en Bourgogne

Suivre les actualités car il se peut que Sougy veuille se certifier.

Proposer à Evrard de Turckheim de se joindre au GGRFB avec la forêt qu'il gère au Haut-Folin (>500ha) => **faire un courrier pour présenter les possibilités de débouchés et ré-estimer le coût des adhésions.**

Changement dans les représentants des membres

Fabrice Alric remplace Cyrille Jouguelet pour représenter le CD58 au sein du GGRFB.

Les fonctions de Clémence Schilling au Parc du Morvan prennent fin le 31 janvier 2020. A ce jour le recrutement pour la remplacer n'a pas été fait.